



Une présentation du projet Coucoo s'est tenue dans la matinée du vendredi 17 février à la maison du lac de Montbel. Un article sur le sujet paru hier matin dans la dépêche mentionne 2 fois qu'il s'agissait d'une réunion publique. Il n'en était rien. Cette réunion était sur invitation et réservée aux élus, à certains acteurs locaux et aux habitants de Montbel. Ces derniers prévenus seulement 2 jours avant étaient très peu nombreux.

Un dispositif de sécurité a été déployé : plusieurs voitures de gendarmerie au niveau du camping, 2 ou trois voitures autour de la salle et 2 ou 3 agents des renseignements territoriaux. Le collectif et les associations avaient convenu de ne pas faire un appel à une présence massive des opposants pour ne pas entraver cette réunion et tenter de participer. Les associations environnementales et le collectif n'avaient donc pas été invités et c'est en arrivant sur place qu'ils ont demandé à ce qu'un représentant de chaque association puisse assister à la réunion. Ce qui a été refusé à l'entrée mais accordé par l'intervention de M. Gaspard de Moustiers (Coucoo). Le CEA, Le Chabot, NEO, la LPO Occitanie, l'association ASPAS, Pas touche au Touyre, DAME, Montbel Avenir et le collectif À pas de loutre ont pu finalement assister à cette rencontre qui n'était donc pas publique. Environ 60 personnes étaient présentes dans la salle. Les personnes non résidentes à Montbel, se sont vues elles, refuser le droit d'y assister malgré le fait qu'il restait des places. Condamnées à rester à l'extérieur elles ont formé un petit comité d'une trentaine de personnes et ont échangé sur le projet autour de cafés et d'infusions. Un stand d'À pas de loutre avait été mis en place et des documents ont été distribués aux élus avant la réunion (Très peu se sont approchés du stand, certains ont refusé les tracts). Malgré ce dispositif de filtration et de sécurité la matinée s'est déroulée pacifiquement.

Nous rappelons que depuis le début de préparation du projet il y a 4 ans, aucune réunion de présentation ou de concertation publique n'a jamais eu lieu en présentiel. Pour un projet de territoire, c'est très fort !

Les principaux intervenants de cette réunion ont été :

- Gaspard de Moustiers et Emmanuel de la Bedoyère de Coucoo,
- Mélanie Olivera, écologue du bureau d'étude écologique Nymphalis
- Bertrand Couteau, agriculteur riverain du projet.

Des élus, notamment :

- le sénateur Jean-Jacques Michau,
- un conseiller régional Alexandre Bermand,
- la présidente du département de l'Ariège, Christine Téqui
- M. Pierre Terpent, maire de Montbel
- Le député de l'Ariège Laurent Panifous brièvement en visio conférence

Aucun élu du canton n'a pris la parole mais ont accueilli de manière générale avec enthousiasme le projet par des applaudissements comme seul moyen d'expression. A été évoqué par les associations le mauvais choix du lieu d'implantation du projet Coucoo. Le lac à niveau constant est un réservoir de biodiversité présentant de forts enjeux naturels incompatibles avec l'installation d'un complexe touristique. Un habitant a soulevé les manquements du processus démocratique et évoqué des abus répercutés sur certains habitants opposés au projet. A été évoquée également l'absence de la concertation préalable qui aurait du avoir lieu un an avant la révision allégée du PLU en mairie de Montbel. Une élue de Chalabre qui a exprimé son soutien au projet mais a toutefois souligné le ridicule de la mesure de compensation qui consisterait à construire entre les cabanes des catiches artificielles pour les loutres. Une autre habitante a lancé « un coup de gueule » contre le projet Coucoo en soulignant qu'elle préférerait des investissements dans des services du quotidien pour les habitants du territoire. Le reproche a été fait aux élus et à Coucoo, qui n'ont pas de compétences

environnementales, de ne pas prendre plus sérieusement en compte les avis de la MRAe et de l'OFB. Le collectif les a également interpellé sur l'insuffisance de l'étude environnementale de la révision allégée du PLU de Montbel. Mme Olivera a confirmé ce fait, puisque au moment des études ils ne se sont appuyés que sur « le brouillon de l'ABC ». L'analyse de l'étude environnementale de Nymphalis effectué par NEO avait mis en lumière des enjeux et des impacts sous-estimés. Par ailleurs, la mise en avant d'actions écologiques (entretien des mares, éclaircies pour les papillons) est dérisoire comparée aux impacts irréversibles que subira la zone. M. Lopez, élu de Varilhes a soulevé le non respect de l'objectif « zero artificialisation des sols » (agricoles, naturels ou forestiers). Mr Michaux qui était président de la communauté des communes du pays de Mirepoix au moment du projet d'Atlas de Biodiversité Communale autour du lac de Montbel (ABC) et au moment des premières rencontres avec Coucoo, a commencé sa présentation en inversant la chronologie : Nous avons fait un schéma directeur, puis un atlas de la biodiversité communale puis implanté Coucoo. Le collectif n'a pas tardé à lui rétorquer que cette affirmation était fautive puisque Coucoo est arrivé bien avant l'ABC et l'ABC a été décidé en 2017 dans le schéma directeur d'aménagement touristique du lac de Montbel. Les associations ont rappelé que la collectivité avait décidé de ne pas attendre les résultats de l'ABC comme il était convenu dans le schéma directeur.

Pour rappel, des buts essentiels de cet ABC :

« • réaliser un travail d'inventaire biodiversité autour du lac de Montbel pour définir les zones à enjeux écologiques comme outil d'aide à la décision en matière de développement des infrastructures touristiques souhaitées par la collectivité sur ce site attractif.

Porté par la CCPM, cet ABC répond à quatre objectifs complémentaires :

- Objectif n°1 : Améliorer la connaissance du riche patrimoine naturel du territoire
- Objectif n°2 : Apporter une information naturaliste complète et synthétique pour intégrer les enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs : traduction de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.
- Objectif n°3 : Impliquer les acteurs locaux et habitants pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (et même privés).»

Mme Tequi a rappelé l'importance de ce projet au lac constant pour tenir des promesses et des engagements qui auraient été faits en 1984. « Quand on s'est engagé a un moment donné quand on revient sur notre parole, c'est la frustration, la désillusion et les extrêmes, je lutte tous les jours contre ça. » Elle devrait alors comprendre notre désillusion concernant l'ABC que les élus ont laissé de côté, gaspillant ainsi l'argent public, en s'engageant de manière précipitée avec Coucoo déniché par l'Agence d'Attractivité d'Ariège alors que des études naturalistes étaient en cours autour du lac de Montbel. Mme Téqui a exprimé « Dans tout projet, il y a Eviter, Réduire, Compenser. Si vous me demandez quelle lettre je vais retenir, ce n'est certainement pas Éviter . Je suis pour ce projet ! » A l'image de Mme Téqui qui s'assoit sur le code de l'environnement et les mesures d'évitement de la séquence "éviter, réduire, compenser" qui vise à mettre en œuvre des mesures pour éviter les atteintes à l'environnement, nos élus n'ont pas été très sensibles à nos arguments en faveur de la préservation de la biodiversité du lac constant. Et ce, malgré les conclusions de l'ABC qui met en évidence de forts enjeux naturels autour du lac constant, réservoir de biodiversité. Le bureau d'étude Nymphalis persiste et signe : impact résiduel du projet négligeable. Pourtant, ce n'est pas la conclusion de la MRAe et de l'OFB dans leurs 3 derniers avis , ces services administratifs pointent dans leurs rapports les nombreuses lacunes de l'étude d'impact, une étude jugée insuffisante.

Vendredi matin, nous nous sommes invités à ce qui finalement n'était qu'une "démonstration" de l'exemplarité du projet Coucoo entre convaincus. En ce qui nous concerne, aucune urbanisation, mitage n'est acceptable autour du lac constant devenu un riche réservoir de biodiversité.

Nous resterons mobilisés contre l'implantation du parc résidentiel de loisirs de Coucoo sur ce lieu. Nous n'hésiterons pas à attaquer en justice le prochain permis d'aménager.